

**LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA CHATRE EN BERRY**  
**51 Communes regroupées au sein de 3 Communautés de Communes**  
**29 374 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2017**  
[www.pays-lachatre-berry.com](http://www.pays-lachatre-berry.com)

**Recrute à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017**

## **Un(e) chargé(e) de mission SCoT / PLUi**

### **Contexte :**

Le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de La Châtre-en-Berry a été délimité par arrêté préfectoral du 6 novembre 2015, suite à la modification des statuts du Syndicat Mixte validée par arrêté préfectoral du 6 mai 2015.

Par délibération du Comité syndical du 1<sup>er</sup> avril 2016, les élus du Pays ont prescrit le SCoT autour des 3 grands objectifs suivants :

- Développer une **économie pérenne et porteuse d'emploi** sur le territoire
- S'orienter vers un **développement durable et équilibré** du territoire
- Et garantir une véritable **cohérence territoriale**

Les 51 Communes du Pays regroupées au sein des 3 Communautés de Communes sont incluses dans le périmètre du SCoT (CC La Châtre et Ste Sévère, CC Val de Bouzanne et CC Marche Berrichonne).

### **Missions :**

Le(la) chargé(e) de mission « SCoT / PLUi » placé(e) sous l'autorité du Président du Pays et la responsabilité du Directeur sera amené(e) à travailler en lien étroit avec :

- les élus et les agents du Pays (Président, Vice-Présidents, élus du Comité de Pilotage du SCoT, délégués du Comité syndical),
- les élus et les directeurs des 3 Communautés de Communes du Pays,
- les élus et les secrétaires de mairie des 51 Communes du Pays,
- et le(s) bureau(x) d'études missionné(s) pour élaborer le SCoT et les PLUi.

Les missions liées à l'élaboration du SCoT du Pays de La Châtre en Berry seront les suivantes :

- Suivre et faciliter le travail du bureau d'études chargé de l'élaboration du SCoT : préparation, suivi et co-animation des réunions et groupes de travail, mise à disposition des données, documents et études réalisées sur le Pays, suivi et relecture des travaux du bureau d'études ... ;
- Veiller au respect de la mission confiée au bureau d'études en charge de l'élaboration du SCoT : respect du cahier des charges et des délais ;
- Veiller au bon déroulement de la procédure SCoT, notamment pour l'élaboration du PADD, et à la mise en œuvre de la démarche de concertation ;
- Assurer l'animation de la démarche SCoT auprès des partenaires du territoire : collectivités locales (Pays de La Châtre en Berry, 3 Communautés de Communes et 51 Communes), services de l'Etat, Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre, Chambres consulaires, associations, acteurs locaux ... ;
- Mettre en place des outils de communication et de concertation autour du projet SCoT ;
- S'assurer de la prise en compte de la « Trame Verte et Bleue » dans l'élaboration du projet SCoT ;

- Accompagner et conseiller les communes et/ou leurs groupements dans l'élaboration, la révision ou la modification de leurs documents d'urbanisme (PLU, PLUi, cartes communales) ;
- Suivre les documents d'urbanisme et tous les schémas locaux pour s'assurer de leur compatibilité avec le futur SCoT du Pays : analyse technique et rédaction des avis requis ;
- Maintenir une veille juridique en matière d'urbanisme (lois Grenelle, ALUR...) ;
- Organiser ou contribuer à l'organisation de journées de sensibilisation ou de formation des élus sur des enjeux ou thématiques traités dans le SCoT ;
- Gérer l'ensemble des activités inhérentes à l'élaboration du SCoT (suivi administratif, technique, juridique et financier, gestion de la communication et de la concertation, recherche de financements...).

Les missions liées à l'élaboration des PLUi des Communautés de Communes intéressées par la mutualisation seront les suivantes :

- Élaborer le cahier des charges relatif à la mission d'élaboration des PLUi ;
- Suivre la mission du(des) bureau(x) d'études chargé(s) de l'élaboration des PLUi ;
- Coordonner et suivre l'élaboration des PLUi ;
- S'assurer de la compatibilité des PLUi avec le futur SCoT du Pays ;
- Assurer l'animation des démarches PLUi auprès des instances de gouvernance, des communes, des partenaires et des acteurs institutionnels ;
- Mettre en place des outils de communication et de concertation autour des projets PLUi ;
- Conseiller les élus sur les risques et opportunités (techniques, financières et juridiques) liés aux PLUi ;
- Gérer l'ensemble des activités inhérentes à l'élaboration des PLUi (suivi administratif, technique, juridique et financier, gestion de la communication et de la concertation, recherche de financements...).

#### **Profil recherché (H/F) :**

- Formation supérieure (**bac +5**) dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire ;
- Parfaite maîtrise dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire sur les aspects administratifs, techniques et juridiques ;
- Bonnes connaissances des collectivités locales, des politiques publiques territoriales, des enjeux environnementaux et des outils de planification ;
- Aptitudes à l'animation de réunions publiques, à la concertation de réseaux d'acteurs et à l'implication des élus dans la formalisation du projet SCoT et des projets PLUi ;
- Sens des responsabilités, qualités relationnelles et rédactionnelles, aisance à l'oral, capacités d'analyse et de synthèse, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, disponibilité (réunions en soirée) ;
- Connaissance des procédures de marchés publics ;
- Maîtrise des logiciels informatiques (Excel, Word, PowerPoint) et compétences en SIG ;

#### **Conditions :**

Poste à temps plein (35 heures) basé à La Châtre

Création d'un poste de contractuel (catégorie A) rattaché à la grille des Attachés Territoriaux

CDD de 3 ans renouvelable (article 3-3)

Rémunération en fonction de l'expérience basée sur la grille indiciaire des Attachés Territoriaux + CNAS + régime indemnitaire (à partir d'un an d'ancienneté minimum)

Permis B et véhicule personnel indispensable

Candidature (lettre de motivation manuscrite et Curriculum Vitae) à adresser,  
**avant le vendredi 17 février 2017**

*par courrier* au **Syndicat Mixte du Pays de La Châtre-en-Berry, à l'attention de Monsieur Nicolas FORISSIER, Président** - 15 rue d'Olmor - 36400 LA CHATRE

ou par mail : [paysdelachatreenberry@wanadoo.fr](mailto:paysdelachatreenberry@wanadoo.fr)